

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25015</p>
---	--	---

SEANCE du : 17 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 11 février 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU	Constance MACKOW	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROSSEAU	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Nathalie MOREAU, pouvoir à Constance MACKOW
Rodolph THIBAUDEAU	Philippe ROBIN	Florence BAZZOLI

Secrétaire de séance : Bruno BODIN, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
Thierry NOMBALAY, Directeur du service financier



Dénomination d'un passage « Charles Durant de la Pastellière »

Yannick CHARRIER présente le dossier.

L'association Histoire & Patrimoine Bressuirais ainsi que M. Gaborit, ancien maire de Combrand, souhaitent soumettre un nom pour dénommer un lieu dans notre commune.

Attaché au patrimoine local et à son histoire, il semblerait pertinent de rendre hommage à Charles Durant de la Pastellière (1654-1736) en attribuant son nom au passage sous le porche de la Médiathèque (sa résidence au XVIIe siècle), entre la place des Jumelages et celle du 5 mai.

Cet ancien maire dit « perpétuel » de Bressuire qui a favorisé l'essor du commerce du textile dans notre ville sous l'ancien régime est à l'origine de l'hôpital de Bressuire (1693) et des armoiries de la Ville (1701). Il est enterré à Combrand où il possédait un vaste domaine.

Son descendant, le sculpteur et illustrateur Cyril de la Pastellière, est très attaché au Bocage et à Bressuire où il revient régulièrement. Il a déjà fait don au musée de Bressuire de plusieurs œuvres dont il est l'auteur ainsi qu'à la Ville de Bressuire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la dénomination suivante : Passage Charles Durant de La Pastellière

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Bruno BODIN



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Adressé au Tribunal en préfecture
079-217900497-20250221-DG_DEL_2025_015-DE
Date de télétransmission : 21/02/2025
Date de réception préfecture : 21/02/2025